

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du Jeudi 18 Juillet 2013**

Absents excusés : Solange FERRIER, Thomas GENETET

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 18 juillet 2013, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 16 mai 2013.

Concernant les travaux d'extension des sanitaires et le remplacement des menuiseries extérieures dans le bâtiment de l'école primaire, la commission permanente d'ouverture de plis, présidée par M. François GUIGUE, s'est réunie le 19 juin 2013 à 18 h 30 pour examiner les devis et après vérification par l'architecte, les travaux ont été attribués comme suit :

- Lot n° 1 : maçonnerie, démolition, enduits à l'entreprise VOISIN Samuel pour la somme de 11 427.71 € TTC
- Lot n° 2 : menuiseries aluminium, métallerie à l'entreprise CAPELLI pour la somme de 38 132.14 € TTC
- Lot n° 3 : menuiseries bois, bardage à l'entreprise A.M.B. pour la somme de 2 801.33 € TTC
- Lot n° 4 : plâtrerie-peinture à l'entreprise PUTIN Jacques pour la somme de 2 079.78 € TTC
- Lot n° 5 : faux-plafonds à l'entreprise ISOPLAC pour la somme de 718.90 € TTC
- Lot n° 6 : carrelages, faïences à l'entreprise BERRY pour la somme de 7 346.07 € TTC
- Lot n° 7 plomberie, sanitaire à l'entreprise DEDIANNE Patrick pour la somme de 4 720.69 € TTC
- Lot n° 8 : électricité, chauffage électrique, vmc à l'entreprise GRAVALLON pour la somme de 3 327.58 € TTC

Le conseil municipal accepte le contrat de maîtrise d'œuvre du cabinet ATELIER 71 pour un montant de 8 466.53 € TTC.

Le conseil municipal accepte le plan de financement présenté par le SYDESL pour le remplacement des équipements vétustes (réduction de l'éclairage public) qui fait ressortir un montant estimatif de la contribution communale de l'ordre de 3 600.00 € hors taxes.

Le conseil municipal prend connaissance des contrôles de vitesse effectués par le STA du Louhannais et un fabricant de signaux qui font ressortir une vitesse supérieure à 50 kms pour 85% des véhicules.

Pour sécuriser le centre bourg, le conseil municipal décide d'acheter deux radars pédagogiques pour la somme de 5 374.82 € toutes taxes comprises et de déposer une demande de subvention auprès du département au titre du produit des amendes de police, année 2013. La commande de ces panneaux se fera après l'acceptation du dossier de subvention.

Le conseil municipal est informé que le rapport concernant le service public d'adduction d'eau potable pour l'année 2012, peut être consulté au secrétariat de mairie.

Le conseil municipal retient l'entreprise REALITES Environnement de TREVoux (01) pour faire une étude diagnostique du réseau d'assainissement collectif qui permettra :

- De réaliser un inventaire exhaustif des réseaux séparatifs, eaux usées, eaux pluviales avec un géoréférencement des regards et encodage au format Edigo,
- De dégager les insuffisances des structures actuelles de l'assainissement,
- De prévoir l'évolution des structures d'assainissement à court et moyen terme en prenant compte les prévisions de l'urbanisation future,
- De définir la nature et l'importance des travaux à réaliser,
- D'établir un programme pluriannuel cohérent et chiffré des travaux.

Le montant de l'étude s'élève à la somme de 23 800,40 € toutes taxes comprises. Il est possible de percevoir une subvention de 50% du montant hors taxes par l'Agence de l'Eau, soit la somme de 9 950.00 € et de récupérer la TVA pour la somme de 3 900.40 € ; somme restant due par la commune 9 950.00 €.

Questions diverses :

- Passage de la piste routière de la gendarmerie à l'école primaire : le 26 septembre 2013.
- Lecture du courrier du SIVOS de Louhans qui encourage les délégués à être présents aux réunions.
- Lecture du courrier de rappel de M. Bernard VINCENT au sujet de la reconnaissance des Justes parmi les Nations.
- M. Dominique CHAMBON indique que :
  - les travaux des routes sont faits,
  - et qu'il faut intervenir sur la route de la Baisse pour consolider le talus car cela devient trop dangereux. Le renforcement du fossé se fera donc par le service technique.
- M. Jean-Claude MARQUIS indique que :
  - le rapport du Sivom du Louhannais est à la disposition des membres du conseil municipal, au secrétariat de mairie,
  - les travaux de réhabilitation du fossé de la Charmette sont terminés et qu'ils ont été exécutés dans de bonnes conditions par l'entreprise Goux et Berthelet et le service technique de la commune.
- M. Bernard PRELY indique que :
  - pour la fête patronale, il y aura une piste BMX, en guise d'attraction.
- Mme Karelle MICHEL indique que :
  - elle est déléguée auprès de Cuiseaux Intercom pour l'aménagement du temps libre, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires et que Mme Solange FERRIER est suppléante.
- Le bureau de poste sera fermé du 5 au 13 août pour travaux de réfection.

Varenes Saint Sauveur, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN